



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, que le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources a adopté le **Règlement 270-2022 modifiant le règlement 219-2015 sur la tarification des services de la MRC des Sources** lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources le dix-neuf octobre de l'an deux mille vingt-deux (19 octobre 2022).

Toute personne désirant prendre connaissance de ce projet de règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale (MRC) de comté des Sources, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce vingtième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-deux (20 octobre 2022).

Frédéric Marcotte  
Directeur général et greffier-trésorier